

Initiatives ministérielles

vent le faire faute d'argent. Ils peuvent toujours s'en remettre à leurs parents ou à des proches, mais ces derniers risquent eux-mêmes de ne pas avoir assez d'argent pour financer les études postsecondaires.

Ils se tournent alors vers le gouvernement pour obtenir un peu d'aide. Ils nous demandent de leur prêter un petit peu d'argent afin qu'ils puissent s'instruire et améliorer leur sort. Ils nous disent qu'ils seront ensuite en mesure d'entrer sur le marché du travail dans le domaine qu'ils ont choisi et de nous rembourser ce qu'ils nous doivent.

Nous leur faisons confiance. Nous souscrivons à leurs demandes. Nous leur répondons que nous croyons que le Canada profitera en définitive de leur décision de poursuivre des études postsecondaires. Or, quel message le gouvernement transmet-il par la suite?

Le gouvernement dit de bien belles choses. Il parle de la nécessité d'établir une culture du savoir et d'accroître notre compétitivité. Or, dans le budget de cette année, on a assisté au début de la privatisation de l'aide apportée aux étudiants. Cela prend la forme d'un droit de 3 p. 100 sur les prêts aux étudiants et de l'élimination de la période de six mois sans intérêt accordée aux étudiants dans le besoin à partir de la date à laquelle ils obtiennent leur diplôme. Quand le gouvernement va-t-il se réveiller et comprendre que dans notre société, les gens sans instruction et les gens instruits qui ne peuvent trouver un emploi s'endettent de plus en plus.

M. Gauthier: Cela touche 18 p. 100 des jeunes.

M. Keyes: Combien? Dix-huit p. 100 des étudiants, ne peuvent trouver un emploi une fois diplômés. Je ne parle pas nécessairement d'emplois dans leur domaine, mais d'un emploi tout court.

La dette moyenne des bénéficiaires de prêts aux étudiants au Canada est de 5 553 \$. Ce sont les chiffres fournis par le Secrétariat d'État du Canada pour 1989-1990. Les prêts non remboursés s'élèvent en moyenne à 4 731 \$. Dans 69 p. 100 des cas, ces prêts sont de moins de 5 000 \$.

En ce qui concerne le Secrétariat d'État du Canada, après avoir examiné le fonctionnement de ce ministère, le vérificateur général a déclaré ce qui suit dans son rapport de 1991: «À notre avis, il est urgent, sans toutefois enfreindre les droits des personnes admissibles aux prêts étudiants, de prendre les mesures suivantes, c'est-à-dire: a) obtenir la révision de la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants* et adopter un règlement b) revoir l'entente administrative avec les provinces pour préciser les responsabilités de ces dernières dans le repérage et le recouvrement des sommes excédentaires reliées au Programme; c) mettre en oeuvre des mécanismes de contrôle

appropriés pour assurer le respect de ces nouvelles mesures.»

M. Gauthier: En quoi consiste la réponse?

M. Keyes: Le gouvernement a-t-il mis ces recommandations en application? A-t-il vraiment pris la peine d'évaluer la situation globale touchant les prêts aux étudiants au Canada? Non, nous n'avons eu droit qu'à des solutions gnanngnan tout d'abord du gouvernement actuel et ensuite du gouvernement néo-démocrate de ma province d'Ontario. Il s'agit du NPD ontarien, et Richard Allen était à l'époque le ministre responsable des Collèges et Universités. On ne trouve bien sûr plus ce portefeuille au sein du gouvernement ontarien. Il a été englobé dans un superministère et n'existe plus comme tel.

La Chambre sait-elle ce que le gouvernement néo-démocrate a dit et ce qu'il fera? Les étudiants n'obtiendront plus de bourses provinciales pour payer leurs études, car le gouvernement néo-démocrate a décidé de passer à un système d'aide financière constitué uniquement de prêts. Rien que des prêts, plus de bourses. Mais je m'écarte du sujet.

Voici quel était le commentaire du ministère du Secrétariat d'État aux observations du vérificateur général: «Nous sommes d'accord. Le ministère travaille, avec ses conseillers juridiques et les provinces, à la mise en oeuvre des modifications d'ordre légal et administratif nécessaires, et il améliorera en conséquence les mécanismes de contrôle.»

A-t-on accompli quoi que ce soit du genre? Absolument rien ne permet de le penser. Avec quoi nous retrouvons-nous?

Une voix: Une façon de procéder au petit bonheur.

M. Keyes: Oui, au petit bonheur. Voyez toutes ces notes que j'ai ici. J'en ai tellement que je ne sais à quoi passer maintenant.

Il s'agit donc d'une façon de procéder au petit bonheur au réexamen et à la restructuration de tout le Programme canadien de prêts aux étudiants, qui exige pourtant une réflexion approfondie. Les baby-boomers sont arrivés à l'âge de la maturité, et beaucoup d'entre nous au Parti libéral appartenons à cette génération. Nous avons de nouvelles idées et de nouvelles opinions. Quand je travaillais dans le secteur de la radiodiffusion où j'ai passé de nombreuses années, nous avions pour consigne de nous exprimer simplement.

• (1650)

Ce que nous disons au gouvernement aujourd'hui, c'est que la simplicité est de rigueur. Il faut s'adresser à tellement de ministères. Les étudiants ne savent plus où donner de la tête. S'ils veulent foncer, ils n'iront pas très